

Le 30 avril 2021

L'intervention d'urgence du Canada en réponse à la COVID-19 :

Rapport mensuel au FINA – mesures du plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19

Premier rapport, le 30 avril 2021

But

Répondre aux exigences en matière de rapports pour le ministère des Finances conformément à la motion qui suit adoptée par FINA le 1^{er} avril 2021 :

- b. « Que, dans le même esprit que la motion de renvoi de la Chambre suivant l'adoption de la Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID 19 (sanction royale le 25 mars 2020) et la Loi no 2 sur les mesures d'urgence visant la COVID 19 (sanction royale le 11 avril 2020), le comité demande au ministère des Finances de fournir aux membres du comité, dans les deux langues officielles, un rapport sur l'état des dépenses et des programmes mis sur pied en réaction à la lutte contre la COVID 19, sur une base mensuelle et dans le même format que les rapports précédemment fournis. Les informations du rapport doivent comprendre :
- Les montants des programmes concernant les dépenses en santé et en sécurité liées à la COVID-19;
 - Les mesures de soutien direct aux particuliers et entreprises;
 - Une sous-catégorie des mesures pour les secteurs particuliers;
 - Les mesures de soutien à la liquidité du gouvernement;
 - Les opérations d'emprunt extraordinaires. »

La motion supplémentaire qui suit a également été adoptée par FINA le 1^{er} avril 2021. L'information demandée sera fournie par les organisations nommées dans la motion :

- a. « Que, dans le même esprit que la motion de renvoi de la Chambre suivant l'adoption de la Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID 19 (sanction royale le 25 mars 2020) et la Loi no 2 sur les mesures d'urgence visant la COVID 19 (sanction royale le 11 avril 2020), le comité demande aux organisations suivantes : BDC, EDC, SCHL, BSIF et la Banque du Canada de fournir aux membres du comité, dans les deux langues officielles, un rapport sur l'état des mesures de soutien à la liquidité découlant des programmes mis sur pied en réaction à la lutte contre la COVID 19, sur une base mensuelle et dans le même format que les rapports précédemment fournis par le ministère des Finances à ce comité. »

Dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 (le Plan), le gouvernement s'est engagé, depuis mars 2020, à verser 345 milliards de dollars, soit 15,7 % du PIB, afin de soutenir les Canadiens tout au long de la pandémie, grâce à des investissements importants dans les soins de santé, l'achat de vaccins et d'équipement de protection individuelle, le soutien au revenu et en répondant aux besoins urgents des entreprises.

Entre le 1^{er} avril et le 6 août 2020, le ministère des Finances a présenté un total de 10 rapports au Comité permanent des finances (FINA), dans lesquels se trouvaient les mesures prises par le gouvernement en vertu du projet de loi d'urgence adopté à l'époque pour assurer la mise en œuvre et l'administration rapides dans le contexte de la pandémie, ainsi que d'autres mesures adoptées dans le Plan. Depuis lors, le gouvernement a également fourni des mises à jour du Plan dans le *Portrait économique et budgétaire de 2020* (8 juillet 2020), l'*Énoncé économique de l'automne de 2020* (30 novembre 2020) et le budget de 2021 (19 avril 2021).

L'aperçu qui suit repose sur le tableau A1.15 du budget de 2021 et renferme des détails supplémentaires sur la disponibilité des programmes ainsi que sur les dépenses et les résultats à ce jour (le cas échéant).

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – aperçu

PROTÉGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ ¹	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	DISPO. DU PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS
Accord sur la relance sécuritaire	19 909	Paiements versés; opérations fédérales en cours	
Rentrée scolaire sécuritaire	2 000	Terminé	
Vaccins et produits thérapeutiques	14 340	Opérations en cours	
EPI et équipement médical	5 352	Opérations en cours	Rapport du SCT du 15 avril au OGGO ²
Soins de longue durée	1 340	Opérations en cours	
Autres services de santé publique	9 579	Mesures en cours et achevées	
<i>Dont : mesures principales hors de la portée du rapport du SCT du 15 avril</i>			
<i>Réduire les coûts d'importation afin de faciliter l'accès aux produits médicaux essentiels</i>	518	Opérations en cours	Inclus dans le rapport du 30 avril à FINA
<i>Compenser le déclin des revenus autonomes des communautés autochtones</i>	333	Opérations en cours	Rapports futurs en attente de mise en œuvre
Aider les systèmes de soins de santé à se rétablir	4 000		
Plan de vaccination du Canada contre la COVID-19	1 000		
Soutenir la santé mentale des personnes les plus touchées par la COVID-19	140	Proposé dans le budget de 2021	Rapports futurs en attente de l'approbation parlementaire et de la mise en œuvre.
Appuyer les communautés autochtones dans la lutte contre la COVID-19	1 239		
Rentrée sécuritaire dans les écoles des réserves	112		
Intervention et relance liées à la COVID-19 à l'échelle internationale	375		
Sous-total – Protéger la santé et la sécurité	59 385		

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

MESURES DE SOUTIEN DIRECT	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	DISPO. DU PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS
Subvention salariale d'urgence du Canada	110 545	Présentement disponible	Inclus dans le rapport du 30 avril à FINA
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer et Indemnité de confinement	8 405	Présentement disponible	Inclus dans le rapport du 30 avril à FINA
Prestation canadienne d'urgence	73 056	Terminé	Rapport du SCT du 15 avril au OGGO
Améliorations à l'assurance-emploi	13 046	Présentement disponible	Inclus dans le rapport du 30 avril à FINA
Prestation canadienne de la relance économique	26 794	Présentement disponible	Inclus dans le rapport du 30 avril à FINA
Prestation canadienne de maladie pour la relance économique	738	Présentement disponible	et le rapport du SCT du 15 avril au OGGO
Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants	3 546	Présentement disponible	OGGO
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes – incitatif	13 822	Présentement disponible	Voir la réponse d'EDC pour la motion (a)
Autres mesures de soutien direct (Énoncé de 2020)	34 460		
<i>Dont : Soutien aux secteurs</i>			
<i>Soutien aux travailleurs des secteurs des événements en direct et des arts</i>	322	Terminé	
<i>Soutien pour le secteur aérien</i>	1 028	Mesures en cours et achevées	
<i>Soutien aux entreprises innovatrices</i>	535	Mesures en cours et achevées	
<i>Soutien aux entreprises et aux économies autochtones locales</i>	133	Mesures en cours et achevées	
<i>Allègement financier pour les Premières Nations par l'intermédiaire de l'Autorité financière des Premières Nations</i>	17	Terminé	
<i>Soutien aux entreprises autochtones et aux institutions financières autochtones</i>	307	Opérations en cours	
<i>Soutien aux entreprises des rues commerçantes</i>	47	Mesures en cours et achevées	
<i>Soutien aux services d'inspection des aliments</i>	20	Opérations en cours	
<i>Soutien aux organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport</i>	500	Terminé	
<i>Soutien aux musées nationaux du Canada</i>	26	Opérations en cours	Rapport du SCT du 15 avril au OGGO
<i>Soutien au Centre national des Arts du Canada</i>	18	Terminé	
<i>Nettoyage d'anciens puits pétroliers et gaziers</i>	1 720	Terminé	
<i>Fonds de réduction des émissions pour le secteur pétrolier et gazier</i>	750	Opérations en cours	
<i>Soutenir les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et l'approvisionnement alimentaire du Canada</i>	453	Mesures en cours et achevées	
<i>Soutien aux transformateurs de poisson et de produits de la mer</i>	63	Opérations en cours	
<i>Soutien aux pêcheurs du Canada</i>	469	Opérations en cours	
<i>Soutien pour milieu de la recherche universitaire du Canada</i>	450	Terminé	
<i>Soutien aux travailleurs du secteur de l'énergie extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador</i>	320	Terminé	
<i>Dont : mesures principales hors de la portée du rapport du SCT du 15 avril</i>			
<i>Subvention salariale temporaire de 10 %</i>	2 505	Terminé	
<i>Bonification du crédit pour la TPS</i>	5 515	Terminé	Inclus dans le rapport du 30 avril à FINA
<i>Bonification de l'Allocation canadienne pour enfants</i>	1 997	Terminé	

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

MESURES DE SOUTIEN DIRECT (suite)	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	DISPO. DU PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS
Autres mesures de soutien direct annoncées dans le budget de 2021	1 829		
<i>Dont : soutien aux secteurs :</i>			
Soutenir les travailleurs étrangers temporaires pendant leur quarantaine	58		
Soutien du transport aérien sécuritaire	104		
Prolongation du soutien temporaire aux travailleurs saisonniers qui sont toujours touchés par la pandémie	4		
Revitalisation du tourisme	425		
Appui aux travailleurs et aux organismes des arts, de la culture, du patrimoine et des sports du Canada	222		
Aide aux producteurs télévisuels et cinématographiques canadiens pendant la pandémie de COVID-19	100	Proposé dans le budget de 2021	Rapports futurs en attente de l'approbation parlementaire et de la mise en œuvre.
Soutien à Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation	21		
Soutien à l'industrie canadienne du livre	23		
Amélioration de l'accès numérique à notre patrimoine	5		
Soutien aux musées nationaux et à la Commission des champs de bataille nationaux	73		
Soutien aux économies autochtones (renouvellement du Fonds d'appui aux entreprises communautaires autochtones)	117		
Soutien aux économies autochtones (Administration financière des Premières Nations)	33		
<i>Autre :</i>			
Complément au Fonds d'aide et de relance régionale	80		
Pertes de recettes prévues de Parcs Canada	72		
Améliorer la sécurité alimentaire	140		
Prolongation du Fonds de secours d'urgence de Granville Island	22		
Appuyer l'éducation postsecondaire des Autochtones pendant la pandémie de COVID-19	102	Proposé dans le budget de 2021	Rapports futurs en attente de l'approbation parlementaire et de la mise en œuvre.
Maintenir les services de la Cour fédérale pendant la COVID-19	5		
Prévenir la propagation de la COVID-19 dans les établissements correctionnels	155		
Gérer les répercussions économiques sur Énergie atomique du Canada limitée	39		
Intégrité des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada	30		
Total – Mesures de soutien direct	286 242		
Sous-total – Protection de la santé et de la sécurité, mesures de soutien direct	345 628		
En % du PIB de 2020	15,7 %		

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

SOUTIEN FISCAL À LA LIQUIDITÉ	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	DISPONIBILITÉ DU PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS
Soutien à la liquidité par l'ARC et l'ASFC aux entreprises et aux particuliers			
Report des paiements au titre des déclarations de revenus des particuliers jusqu'au 30 septembre 2020	55 000	Terminé	S.O.
Report des remises de la taxe de vente et des droits de douane	30 000	Terminé	S.O.
Appui pour les emplois et des activités sécuritaires dans le secteur des petites sociétés minières	50	Actuellement disponible	S.O.
Sous-total – Soutien fiscal à la liquidité	85 050		

AUTRES SERVICES DE SOUTIEN À LA LIQUIDITÉ ET D'ALLÈGEMENT DU CAPITAL	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	DISPONIBILITÉ DU PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS
Programme de crédit aux entreprises et autres mesures de soutien au crédit et à la liquidité	81 889		
<i>Dont :</i>			
Programme de crédit aux entreprises			
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (excluant l'incitatif)	36 689		
Programme de garantie et de prêts à l'intention des petites et moyennes entreprises	40 000 ³		L'information sera fournie par les sociétés d'État (EDC, BDC) conformément à la motion a)
Programme pour le marché intermédiaire – Financement et garanties	À déterminer ⁴		
Programme de crédit pour les secteurs durement touchés	À déterminer ⁴		
Crédit d'urgence pour les grandes entreprises	À déterminer ⁴	Présentement disponible	Inclus dans le rapport du 30 avril à FINA
Soutien pour le secteur agricole et agroalimentaire	5 200	Présentement disponible	Inclus dans le rapport du 30 avril à FINA
Total – Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 (protéger la santé et la sécurité; mesures de soutien direct; soutien fiscal à la liquidité)	512 516		

Autres soutiens à la liquidité			
Soutien au crédit et aux liquidités par l'intermédiaire de la Banque du Canada, de la SCHL et de prêteurs commerciaux ⁵	300 000		L'information sera fournie par les sociétés d'État (SCHL, BdC) conformément à la motion a)
Allègement du capital			
Allègement du capital (réserve pour stabilité intérieure du BSIF) ⁶	300 000		L'information sera fournie par les sociétés d'État (BSIF) conformément à la motion a)

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Valeur de l'incidence selon le budget de 2021, annexe 1, p. 415. Tient compte des dépenses en espèces projetées et du soutien à la liquidité en 2021-2022 (certaines mesures incluent également les dépenses projetées en 2019-2020 et en 2021-2022). L'incidence fiscale (budgétaire) sur la base de la comptabilité d'exercice est plus faible, en raison des différences entre la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse et du fait que certaines de ces mesures se rapportent aux prêts et aux reports d'impôt, pour lesquels seules les provisions pour pertes potentielles et seuls les intérêts et les pénalités perdus auraient une incidence sur le solde budgétaire.
- Voir les documents présentés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (OGGO) le 15 avril 2021, disponibles dans [TreasuryBoardSecretariat-Expenditures-April-f.pdf](#) (noscommunes.ca). Nota : les mesures qui n'ont pas encore été mises en œuvre, ou au sujet desquelles les informations sur les dépenses ne sont toujours pas disponibles, figureront dans un prochain rapport.
- Taille maximale du programme (jusqu'à concurrence de ce montant), comme annoncé à l'origine en mars 2020.
- Selon le montant des prêts approuvés.
- Le crédit et le soutien en matière de liquidité de la Banque du Canada, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et de prêteurs commerciaux comme Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada ont été élaborés afin de soutenir la liquidité et l'efficacité des marchés financiers. La structure de ces programmes entraînera un faible risque de perte économique ou de coût financier.
- Le BSIF a abaissé les réserves pour stabilité intérieure de 1,25 % des actifs pondérés en fonction du risque à 1,00 %, ce qui a libéré environ 300 milliards de dollars de capitaux détenus par les banques d'importance systémique nationale (BISN) pour être utilisés pour de nouveaux prêts. Cette mesure n'impose aucun coût direct au gouvernement ni aux contribuables.

Plan d'intervention d'urgence en réponse à la COVID-19 – Mesures principales – Protéger la santé et la sécurité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Entente sur une relance sécuritaire	<p>Près de 20 milliards de dollars pour soutenir la reprise des économies du Canada, ce qui comprend : accélérer le dépistage et la recherche des contacts, assurer un approvisionnement suffisant d'équipement de protection individuelle (dont les 4,5 milliards pour l'achat d'EPI au niveau fédéral) et veiller à ce que les systèmes de soins de santé aient la capacité de gérer les éclosions futures. Ces investissements permettront également de soutenir les populations vulnérables, de venir en aide aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de consommation problématique de substances, d'assurer la sécurité dans les garderies pour les enfants et les éducateurs, d'appuyer les services municipaux essentiels et d'offrir des congés de maladie payés.</p>	<p>Paiements directs aux provinces et aux territoires effectués; mise en œuvre du financement fédéral en cours</p>	<p>Paiement de 12,3 milliards le 30 septembre 2020, y compris des compléments supplémentaires pour l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires. <i>(Remarque : également inclus dans les rapports du SCT au OGGO)</i></p> <p>Paiement de 700 millions versé le 30 mars 2021, pour soutenir davantage la capacité des dépistage des provinces et des territoires.</p>
Réduire les coûts d'importation afin de faciliter l'accès aux produits médicaux essentiels	<p>À compter du 16 mars, les marchandises importées devant être utilisées dans des cas d'urgence par ou pour le compte de certaines entités liées à la santé, y compris les hôpitaux et les organismes de première intervention, en vue de répondre à la COVID-19, sont admissibles à un allègement des droits de douane et de la taxe de vente. Les marchandises importées par ou pour des maisons de soins publiques ou privées, comme des résidences pour personnes âgées, des maisons de retraite, des maisons de soins infirmiers et des refuges, sont également admissibles à l'allègement depuis le 6 avril 2020. À compter du 5 mai, les importations de certaines marchandises, y compris les fournitures médicales comme l'équipement de protection individuelle, sont admissibles à un allègement des droits de douane. L'allègement est disponible pour tous les importateurs des marchandises spécifiées, notamment les entreprises, les distributeurs et les particuliers canadiens.</p>	<p>En vigueur depuis le 16 mars 2020, le 6 avril 2020 et le 5 mai 2020, jusqu'à nouvel ordre</p>	<p>Opérations en cours</p>

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Mesures principales – Soutien direct aux particuliers et aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	<p>En date du 15 mars 2020, une subvention salariale a été accordée à un taux pouvant atteindre 75 %, ce qui représente jusqu'à 847 \$ par semaine par employé actif, pour les employeurs admissibles dont les revenus ont diminué en raison de la COVID-19.</p> <p>Le programme de la subvention salariale devrait expirer en juin 2021. Le budget de 2021 propose de prolonger la subvention salariale jusqu'au 25 septembre 2021. Il propose également de réduire progressivement les taux de la subvention, à compter du 4 juillet 2021, afin d'assurer l'élimination progressive et ordonnée du programme, à mesure que les vaccinations sont administrées et que l'économie se remet en marche.</p>	Actuellement disponible	<p>En date du 11 avril 2021, 3 171 960 demandes avaient été reçues. Il y a eu 3 141 900 demandes approuvées, dont 440 580 provenant de demandeurs uniques, et 74,25 milliards de dollars versés sous forme de subventions salariales, soutenant plus de 5,3 millions d'employés.</p>
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer et Indemnité de confinement	<p>En date du 20 septembre 2021, des subventions au loyer et à l'hypothèque ont été versées à un taux pouvant atteindre 65 % des dépenses admissibles aux entreprises, aux organismes de bienfaisance et aux organismes à but non lucratif admissibles dont les revenus ont diminué en raison de la COVID-19. Les organismes admissibles dont les activités sont durement touchées par une ordonnance de santé publique obligatoire émise par une autorité de santé publique admissible peuvent recevoir une subvention complémentaire de 25 % par l'intermédiaire de l'indemnité de confinement.</p> <p>Les mesures devraient expirer en juin 2021. Le budget de 2021 propose de prolonger la subvention pour le loyer et l'indemnité de confinement jusqu'au 25 septembre 2021. Il propose également de réduire progressivement les taux de la subvention pour le loyer, à compter du 4 juillet 2021, afin d'assurer une élimination progressive et ordonnée du programme à mesure que les vaccinations sont administrées et que l'économie se remet en marche.</p>	Actuellement disponible	<p>En date du 18 avril 2021, 162 470 organismes avaient reçu l'appui de la SUCL et de l'indemnité de confinement, ce qui représente 2,97 milliards de dollars versés depuis le lancement des programmes.</p>

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Mesures principales – Soutien direct aux particuliers et aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Prestation canadienne d'urgence (PCU)*	<p>La PCU a fourni 500 \$ par semaine, pendant une période pouvant atteindre 28 semaines, aux personnes non payées en raison de la COVID-19 pour les raisons suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) personnes malades ou mises en quarantaine; 2) personnes devant s'occuper d'un membre de la famille malade ou d'un enfant dont l'école est fermée; 3) raisons de santé publique; 4) personnes qui ne travaillent pas, mais qui n'ont pas été mises à pied (en congé forcé); 5) personnes qui ont été mises à pied. <p>Les travailleurs avaient le droit de gagner jusqu'à 1 000 \$ en revenu d'emploi ou en revenu d'un travail indépendant par mois, tout en recevant la PCU.</p>	<p>A débuté le 6 avril</p> <p>En vigueur pour la période du 15 mars au 3 octobre 2020</p>	<p>Terminé</p> <p><i>(Remarque : également incluse dans les rapports du SCT au OGGO)</i></p>

*La Prestation canadienne d'urgence a été approuvée en vertu de la partie 3 de la *Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19*; la prestation d'urgence d'assurance-emploi a été approuvée en vertu de la partie 18.

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Mesures principales – Soutien direct aux particuliers et aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Améliorations temporaires apportées à l'assurance-emploi*	<p>Un certain nombre d'améliorations temporaires aux règles d'admissibilité et à l'admissibilité aux prestations de l'assurance-emploi, en vigueur du 27 septembre 2020 au 25 septembre 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • taux de prestation minimal de 500 \$ par semaine; • au moins 26 semaines de prestations régulières; • crédit unique pour heures assurables; • taux de chômage minimal de l'assurance-emploi dans l'ensemble du Canada (13,1 %) de plus, un gel de deux ans du taux de cotisation à l'assurance-emploi (niveau de 2020). 	Actuellement disponible	<p>En date du 25 avril, 4 060 591 demandes avaient été reçues depuis le 28 septembre, dont :</p> <p>1 286 067 ont fait la transition automatique; et 2 774 524 étaient de nouvelles demandes.</p>
Prestation canadienne de la relance économique	<p>Elle fournit 500 \$ par semaine pendant une période pouvant aller jusqu'à 38 semaines aux travailleurs admissibles qui ne sont pas employés ou aux travailleurs autonomes pour des raisons liées à la COVID-19 ou parce que leur revenu a été réduit d'au moins 50 % en raison de la COVID-19 et ils ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi.</p> <p>Le budget de 2021 propose d'accorder jusqu'à 12 semaines supplémentaires pour la Prestation canadienne de la relance économique jusqu'à un maximum de 50 semaines. Au cours des quatre premières de ces 12 semaines supplémentaires, le bénéficiaire recevra 500 \$ par semaine. Les montants versés pendant les huit semaines restantes de cette prolongation seront diminués de 300 \$ par semaine réclamée. Tous les nouveaux prestataires de la Prestation canadienne de la relance économique, après le 17 juillet 2021, recevraient également la prestation de 300 \$ par semaine, disponible jusqu'au 25 septembre 2021.</p>	Actuellement disponible	<p>En date du 25 avril, 1,89 million de demandeurs uniques, pour une valeur totale de 15,6 milliards de dollars.</p> <p><i>(Remarque : également inclus dans les rapports du SCT au OGGO)</i></p>
Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants	<p>Elle fournit 500 \$ par semaine pour un maximum de 38 semaines par ménage aux travailleurs admissibles qui ne peuvent pas travailler pendant au moins la moitié de la semaine parce qu'ils doivent s'occuper d'un enfant âgé de moins de 12 ans ou d'un membre de la famille en raison de la fermeture des écoles, des garderies ou des établissements de soins, à cause de la COVID-19, ou parce que l'enfant ou le membre de la famille est malade, doit se mettre en quarantaine ou présente un risque élevé de conséquences graves pour la santé en raison de la COVID-19.</p> <p>Le budget de 2021 propose de prolonger de quatre semaines la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants, jusqu'à un maximum de 42 semaines, à 500 \$ par semaine.</p>	Actuellement disponible	<p>En date du 25 avril, 379 773 millions de demandeurs uniques à ce jour, pour une valeur totale de 2,13 milliards de dollars.</p> <p><i>(Remarque : également inclus dans les rapports du SCT au OGGO)</i></p>
Prestation canadienne de maladie pour la relance économique	<p>Elle fournit 500 \$ par semaine pendant un maximum de quatre semaines, aux travailleurs admissibles qui ne sont pas en mesure de travailler pendant au moins la moitié de la semaine parce qu'ils ont contracté la COVID-19, qu'ils s'isolent pour des raisons liées à la COVID-19, ou qui sont atteint d'une maladie sous-jacente, qui suivent un traitement ou qui ont contracté d'autres maladies qui les rendraient plus vulnérables à la COVID-19.</p>	Actuellement disponible	<p>En date du 25 avril, 501 294 millions de demandeurs uniques à ce jour, pour une valeur totale de 454 milliards de dollars</p> <p><i>(Remarque : également inclus dans les rapports du SCT au OGGO).</i></p>

*Approuvées en vertu de la partie 18 de la Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19.

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Mesures principales – Soutien direct aux particuliers et aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Subvention salariale temporaire de 10 %	Une mesure de soutien à la paie permettant aux employeurs admissibles de recevoir une subvention salariale temporaire de 10 %, jusqu'à concurrence de 1 375 \$ par employé et de 25 000 \$ par employeur.	Terminé	Première période de versements en vigueur pour la rémunération versée du 18 mars au 19 juin 2020. Pour un payeur régulier, les retenues à la source étaient dues à l'ARC le 15 avril 2020.
Bonification temporaire du crédit pour la TPS	Un paiement spécial unique par l'intermédiaire du crédit pour la taxe sur les produits et services pour les familles à revenu faible ou modeste. Ce paiement supplémentaire doublait le montant maximal annuel de la prestation – p. ex., une personne seule sans enfants aurait reçu un supplément de 443 \$, et un parent seul avec deux enfants aurait reçu 886 \$ de plus).	Terminé	Les paiements supplémentaires ont été versés en avril 2020 (la majorité étant livrée le 9 avril 2020).
Bonification temporaire de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE)	Un paiement supplémentaire pouvant atteindre 300 \$ par enfant a été versé par l'intermédiaire de l'Allocation canadienne pour enfants pour l'exercice 2019-2020.	Terminé	Compléments versés dans le cadre du paiement de l'ACE prévu le 20 mai 2020.

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Mesures principales – Soutien direct aux particuliers et aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
<p>Autres mesures de soutien au crédit pour les entreprises qui n'ont pas accès à d'autres mesures d'urgence (Fonds d'aide et de relance régionale, Programme d'aide à l'innovation)</p>	<p>Soutien financier par l'intermédiaire du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) pour les petites et moyennes entreprises qui font face à des pressions financières. Le fonds est administré par des agences de développement régional (ADR) qui collaborent elles aussi étroitement avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'ensemble du pays.</p> <p>Le Programme d'aide à l'innovation (PAI) du Conseil national de recherches a appuyé les petites et moyennes entreprises et les travailleurs canadiens innovateurs touchés par la COVID-19.</p>	<p>FARR : Actuellement disponible</p> <p>PAI : Terminé</p>	<p>FARR : 22 845 demandes totalisant 1,6 milliard de dollars approuvées en date du 15 avril 2021</p> <p>PAI : 374 millions de dollars versés à 2233 entreprises</p> <p><i>(Remarque : également inclus dans les rapports du SCT au OGGO)</i></p>

Plan d'intervention d'urgence en réponse à la COVID-19 – Soutien fiscal à la liquidité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Report des paiements au titre des déclarations de revenus des particuliers	La date d'échéance de production des déclarations de revenus avait été reportée au 1er juin 2020. Les particuliers peuvent reporter, sans pénalité ou intérêts, leurs paiements exigibles et acomptes d'impôt sur le revenu jusqu'au 30 septembre 2020. L'ARC renonce également aux intérêts sur les montants fiscaux à payer relatifs aux déclarations de revenus des particuliers et des fiducies du 1er avril 2020 au 30 septembre 2020	Terminé	Le report des paiements au titre des déclarations de revenus des particuliers a pris fin le 30 septembre 2020.
Report des paiements au titre des déclarations de revenus des entreprises	Permettre aux entreprises de reporter, sans pénalité ni intérêts, les paiements exigibles et les acomptes d'impôt sur le revenu jusqu'au 30 septembre 2020. L'ARC renonce également aux intérêts sur les montants fiscaux à payer relatifs aux déclarations de revenus des particuliers et des fiducies du 1er avril 2020 au 30 septembre 2020.	Terminé	Le report des paiements au titre des déclarations de revenus des entreprises a pris fin le 30 septembre 2020.
Remises de taxes de vente et paiements des droits de douane	Mesure qui permettait aux entreprises de reporter au 30 juin 2020 les remises et les paiements, normalement dus à la fin de mars, en avril et en mai, à l'égard de toute TPS/TVH qu'elles ont perçue sur leurs ventes ou de la TPS et des droits de douane qui ont été imposés sur des marchandises importées. L'ARC renonce également aux intérêts sur les montants fiscaux à payer relatifs aux déclarations de TPS/TVH du 1 ^{er} avril 2020 au 30 juin 2020.	Terminé	Le report des paiements liés à la TPS/TVH et aux droits de douane a pris fin le 30 juin 2020.
Soutien aux emplois et aux activités sécuritaires dans le secteur des petites sociétés minières	Le 10 juillet 2020, le ministre des Finance a proposé de prolonger de 12 mois la période pour engager des dépenses liées aux actions accréditatives admissibles. Le ministre a aussi proposé d'appliquer l'impôt de la partie XII.6 (applicable à certaines dépenses relatives aux actions accréditatives), comme si les dépenses avaient été engagées jusqu'à un an avant la date à laquelle elles ont réellement été engagées, ce qui donne un allègement supplémentaire aux émetteurs d'actions accréditatives.	Actuellement disponible	Avant-projet de loi publié en décembre 2020.

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures de soutien à la liquidité et à l'allègement du capital

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
<p>Programme de crédit aux entreprises (PCE)</p> <p>Programme de crédit pour les secteurs durement touchés (PCSDT)</p> <p>Soutien au crédit et aux liquidités par l'intermédiaire de la Banque du Canada, de la SCHL et de prêteurs commerciaux</p> <p>Allègement du capital (réserve pour stabilité intérieure du BSIF)</p>			<p>L'information sera fournie par EDC, la BDC, la SCHL, la Bdc et le BSIF, conformément à la motion a)</p>
<p>Crédit d'urgence pour les grandes entreprises*</p>	<p>Il offre un financement de transition de 60 millions de dollars ou plus aux plus grands employeurs du Canada durant la pandémie, lorsque leurs besoins ne peuvent pas être comblés par les mécanismes de financement traditionnels.</p> <p>Versé par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada, en collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada et le ministère des Finances.</p>	<p>Actuellement disponible</p>	<p>En date du 17 avril, cinq prêts avaient été approuvés, représentant 6,4 milliards de dollars en soutien à plus de 35 000 travailleurs.</p>
<p>Soutien à l'agriculture et à l'agroalimentaire</p>	<p>Une augmentation du plafond des paiements de capital permettra à Financement agricole Canada d'offrir environ 5 milliards de dollars en facilités de crédit supplémentaires aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires.</p> <p>Un sursis de manquement sur les prêts admissibles du Programme de paiements anticipés (PPA) a donné aux agriculteurs un délai supplémentaire de six mois pour rembourser un total de 173 millions de dollars en prêts. Grâce au cadre Agri-relance, 100 millions de dollars (part fédérale) ont été mis à la disposition des éleveurs de porcs et de bovins afin de les aider à assumer les coûts exceptionnels liés à l'entretien des animaux et à la gestion du bétail qui doit demeurer à la ferme, en raison de la réduction de la capacité d'abattage. Ce programme était disponible pour l'exercice 2020-2021.</p>	<p>Actuellement disponible</p>	<p>En date du 2 avril, les programmes de soutien à la COVID-19 de Financement agricole Canada avaient prêté environ 885 millions de dollars à plus de 1 900 clients. On remarque que 4 922 clients ont profité des nouvelles options de report des paiements pour des prêts totalisant 5,6 milliards de dollars.</p> <p>Le sursis de manquement du PPA pour les producteurs de céréales, d'oléagineux, de légumineuses, de bovins et de fleurs coupées a expiré à l'automne 2020. Le sursis de manquement reste disponible pour certains secteurs de créneau (p. ex., le ginseng).</p> <p>En date du 13 avril, les dépenses totales pour l'aide à l'Agri-relance pour les éleveurs de porcs et de bovins devraient être de 35,8 millions de dollars.</p>

* Autorisé en vertu de la partie 8 (Loi sur la gestion des finances publiques) de la Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19.

Intervention économique pour répondre à la COVID-19 : emprunts extraordinaires

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT																																																																												
Du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2020	Emprunts extraordinaires	<p>Le (la) ministre des Finances a approuvé des emprunts dans des circonstances extraordinaires pendant la pandémie de la COVID-19, pour des emprunts totaux de 672,7 milliards de dollars durant la période comprise entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2020 (dont 286 milliards de dollars en nouveaux emprunts), conformément à l'autorisation prévue à la Partie 8 de la <i>Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19</i>. Voir les diapositives suivantes pour de plus amples renseignements.</p>	1 ^{er} avril	A pris fin le 30 septembre 2020																																																																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Opération</th> <th>Montant de l'adjudication (en milliards de \$)</th> <th>Montant cumulé des émissions (en milliards de \$)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1 avril</td><td>5 ans</td><td>5.5</td><td>5.5</td></tr> <tr><td>2 avril</td><td>10 ans</td><td>4.0</td><td>9.5</td></tr> <tr><td>3 avril</td><td>Bons de gestion de trésorerie (BGT)</td><td>4.5</td><td>14</td></tr> <tr><td>7 avril</td><td>Bons du Trésor (BT)</td><td>20.0</td><td>34</td></tr> <tr><td>8 avril</td><td>BGT</td><td>4.5</td><td>38.5</td></tr> <tr><td>8 avril</td><td>2 ans</td><td>6.0</td><td>44.5</td></tr> <tr><td>9 avril</td><td>5 ans</td><td>5.5</td><td>50</td></tr> <tr><td>14 avril</td><td>BT</td><td>25.0</td><td>75</td></tr> <tr><td>16 avril</td><td>BGT</td><td>6.5</td><td>81.5</td></tr> <tr><td>16 avril</td><td>3 ans</td><td>4.5</td><td>86</td></tr> <tr><td>20 avril</td><td>BGT</td><td>5.0</td><td>91</td></tr> <tr><td>21 avril</td><td>BT</td><td>35.0</td><td>126</td></tr> <tr><td>22 avril</td><td>30 ans</td><td>2.5</td><td>128.5</td></tr> <tr><td>24 avril</td><td>BGT</td><td>5.0</td><td>133.5</td></tr> <tr><td>28 avril</td><td>BT</td><td>35.0</td><td>168.5</td></tr> <tr><td>30 avril</td><td>2 ans</td><td>6.0</td><td>174.5</td></tr> <tr><td>5 mai</td><td>BT</td><td>35.0</td><td>209.5</td></tr> <tr><td>6 mai</td><td>10 ans</td><td>5.0</td><td>214.5</td></tr> </tbody> </table>					Date	Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulé des émissions (en milliards de \$)	1 avril	5 ans	5.5	5.5	2 avril	10 ans	4.0	9.5	3 avril	Bons de gestion de trésorerie (BGT)	4.5	14	7 avril	Bons du Trésor (BT)	20.0	34	8 avril	BGT	4.5	38.5	8 avril	2 ans	6.0	44.5	9 avril	5 ans	5.5	50	14 avril	BT	25.0	75	16 avril	BGT	6.5	81.5	16 avril	3 ans	4.5	86	20 avril	BGT	5.0	91	21 avril	BT	35.0	126	22 avril	30 ans	2.5	128.5	24 avril	BGT	5.0	133.5	28 avril	BT	35.0	168.5	30 avril	2 ans	6.0	174.5	5 mai	BT	35.0	209.5	6 mai	10 ans	5.0	214.5
Date	Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulé des émissions (en milliards de \$)																																																																													
1 avril	5 ans	5.5	5.5																																																																													
2 avril	10 ans	4.0	9.5																																																																													
3 avril	Bons de gestion de trésorerie (BGT)	4.5	14																																																																													
7 avril	Bons du Trésor (BT)	20.0	34																																																																													
8 avril	BGT	4.5	38.5																																																																													
8 avril	2 ans	6.0	44.5																																																																													
9 avril	5 ans	5.5	50																																																																													
14 avril	BT	25.0	75																																																																													
16 avril	BGT	6.5	81.5																																																																													
16 avril	3 ans	4.5	86																																																																													
20 avril	BGT	5.0	91																																																																													
21 avril	BT	35.0	126																																																																													
22 avril	30 ans	2.5	128.5																																																																													
24 avril	BGT	5.0	133.5																																																																													
28 avril	BT	35.0	168.5																																																																													
30 avril	2 ans	6.0	174.5																																																																													
5 mai	BT	35.0	209.5																																																																													
6 mai	10 ans	5.0	214.5																																																																													

Intervention économique pour répondre à la COVID-19 : emprunts extraordinaires (suite)

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT																																																																																
Du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2020	Emprunts extraordinaires	Opérations d'emprunt (y compris pour refinancer la dette existante et financer les exigences opérationnelles) :	1er avril	A pris fin le 30 septembre 2020																																																																																
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Opération</th> <th>Montant de l'adjudication (en milliards de \$)</th> <th>Montant cumulé des émissions (en milliards de \$)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>12 mai</td><td>BT</td><td>35.0</td><td>249.5</td></tr> <tr><td>13 mai</td><td>5 ans</td><td>5.5</td><td>255</td></tr> <tr><td>19 mai</td><td>BT</td><td>32.0</td><td>287</td></tr> <tr><td>20 mai</td><td>3 ans</td><td>4.5</td><td>291.5</td></tr> <tr><td>21 mai</td><td>2 ans</td><td>6.0</td><td>297.5</td></tr> <tr><td>26 mai</td><td>BT</td><td>25.0</td><td>322.5</td></tr> <tr><td>27 mai</td><td>RRB</td><td>0.4</td><td>322.9</td></tr> <tr><td>28-May</td><td>5 ans</td><td>5.5</td><td>328.4</td></tr> <tr><td>2 juin</td><td>BT</td><td>20.0</td><td>348.4</td></tr> <tr><td>4 juin</td><td>30 ans</td><td>2.5</td><td>350.9</td></tr> <tr><td>9 juin</td><td>BT</td><td>18.0</td><td>368.9</td></tr> <tr><td>11 juin</td><td>2 ans</td><td>6.0</td><td>374.9</td></tr> <tr><td>16 juin</td><td>BT</td><td>15.0</td><td>389.9</td></tr> <tr><td>17 juin</td><td>3 ans</td><td>4.5</td><td>394.4</td></tr> <tr><td>18 juin</td><td>10 ans</td><td>4.5</td><td>398.9</td></tr> <tr><td>23 juin</td><td>BT</td><td>15.0</td><td>413.9</td></tr> <tr><td>25 juin</td><td>5 ans</td><td>5.5</td><td>419.4</td></tr> <tr><td>30 juin</td><td>BT</td><td>15.0</td><td>434.4</td></tr> <tr><td>2 juillet</td><td>2 ans</td><td>6.0</td><td>440.4</td></tr> </tbody> </table>			Date	Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulé des émissions (en milliards de \$)	12 mai	BT	35.0	249.5	13 mai	5 ans	5.5	255	19 mai	BT	32.0	287	20 mai	3 ans	4.5	291.5	21 mai	2 ans	6.0	297.5	26 mai	BT	25.0	322.5	27 mai	RRB	0.4	322.9	28-May	5 ans	5.5	328.4	2 juin	BT	20.0	348.4	4 juin	30 ans	2.5	350.9	9 juin	BT	18.0	368.9	11 juin	2 ans	6.0	374.9	16 juin	BT	15.0	389.9	17 juin	3 ans	4.5	394.4	18 juin	10 ans	4.5	398.9	23 juin	BT	15.0	413.9	25 juin	5 ans	5.5	419.4	30 juin	BT	15.0	434.4	2 juillet	2 ans	6.0	440.4
		Date			Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulé des émissions (en milliards de \$)																																																																													
		12 mai			BT	35.0	249.5																																																																													
		13 mai			5 ans	5.5	255																																																																													
		19 mai			BT	32.0	287																																																																													
		20 mai			3 ans	4.5	291.5																																																																													
		21 mai			2 ans	6.0	297.5																																																																													
		26 mai			BT	25.0	322.5																																																																													
		27 mai			RRB	0.4	322.9																																																																													
		28-May			5 ans	5.5	328.4																																																																													
		2 juin			BT	20.0	348.4																																																																													
		4 juin			30 ans	2.5	350.9																																																																													
		9 juin			BT	18.0	368.9																																																																													
		11 juin			2 ans	6.0	374.9																																																																													
		16 juin			BT	15.0	389.9																																																																													
		17 juin			3 ans	4.5	394.4																																																																													
		18 juin			10 ans	4.5	398.9																																																																													
		23 juin			BT	15.0	413.9																																																																													
		25 juin			5 ans	5.5	419.4																																																																													
30 juin	BT	15.0	434.4																																																																																	
2 juillet	2 ans	6.0	440.4																																																																																	

Intervention économique pour répondre à la COVID-19 : emprunts extraordinaires (suite)

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT																																																																																
Du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2020	Emprunts extraordinaires	Opérations d'emprunt (y compris pour refinancer la dette existante et financer les exigences opérationnelles) :	1 ^{er} avril	A pris fin le 30 septembre 2020																																																																																
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Opération</th> <th>Montant de l'adjudication (en milliards de \$)</th> <th>Montant cumulatif des émissions (en milliards de \$)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>7 juillet</td><td>BT</td><td>12.0</td><td>452.4</td></tr> <tr><td>8 juillet</td><td>3 ans</td><td>5.0</td><td>457.4</td></tr> <tr><td>9 juillet</td><td>10 ans</td><td>5.0</td><td>462.4</td></tr> <tr><td>14 juillet</td><td>BT</td><td>10.0</td><td>472.4</td></tr> <tr><td>16 juillet</td><td>5 ans</td><td>5.0</td><td>477.4</td></tr> <tr><td>21 juillet</td><td>BT</td><td>10.0</td><td>487.4</td></tr> <tr><td>22 juillet</td><td>2 ans</td><td>6.0</td><td>493.4</td></tr> <tr><td>23 juillet</td><td>30 ans</td><td>3.0</td><td>496.4</td></tr> <tr><td>28 juillet</td><td>BT</td><td>10.0</td><td>506.4</td></tr> <tr><td>30 juillet</td><td>3 ans</td><td>5.0</td><td>511.4</td></tr> <tr><td>4 août</td><td>BT</td><td>10.0</td><td>521.4</td></tr> <tr><td>5 août</td><td>5 ans</td><td>5.0</td><td>526.4</td></tr> <tr><td>6 août</td><td>10 ans</td><td>5.0</td><td>531.4</td></tr> <tr><td>11 août</td><td>BT</td><td>10.0</td><td>541.4</td></tr> <tr><td>12 août</td><td>30 ans</td><td>3.0</td><td>544.4</td></tr> <tr><td>13 août</td><td>2 ans</td><td>6.0</td><td>550.4</td></tr> <tr><td>18 août</td><td>BT</td><td>10.0</td><td>560.4</td></tr> <tr><td>19 août</td><td>5 ans</td><td>5.0</td><td>565.4</td></tr> <tr><td>20 août</td><td>2 ans</td><td>6.0</td><td>571.4</td></tr> </tbody> </table>			Date	Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulatif des émissions (en milliards de \$)	7 juillet	BT	12.0	452.4	8 juillet	3 ans	5.0	457.4	9 juillet	10 ans	5.0	462.4	14 juillet	BT	10.0	472.4	16 juillet	5 ans	5.0	477.4	21 juillet	BT	10.0	487.4	22 juillet	2 ans	6.0	493.4	23 juillet	30 ans	3.0	496.4	28 juillet	BT	10.0	506.4	30 juillet	3 ans	5.0	511.4	4 août	BT	10.0	521.4	5 août	5 ans	5.0	526.4	6 août	10 ans	5.0	531.4	11 août	BT	10.0	541.4	12 août	30 ans	3.0	544.4	13 août	2 ans	6.0	550.4	18 août	BT	10.0	560.4	19 août	5 ans	5.0	565.4	20 août	2 ans	6.0	571.4
		Date			Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulatif des émissions (en milliards de \$)																																																																													
		7 juillet			BT	12.0	452.4																																																																													
		8 juillet			3 ans	5.0	457.4																																																																													
		9 juillet			10 ans	5.0	462.4																																																																													
		14 juillet			BT	10.0	472.4																																																																													
		16 juillet			5 ans	5.0	477.4																																																																													
		21 juillet			BT	10.0	487.4																																																																													
		22 juillet			2 ans	6.0	493.4																																																																													
		23 juillet			30 ans	3.0	496.4																																																																													
		28 juillet			BT	10.0	506.4																																																																													
		30 juillet			3 ans	5.0	511.4																																																																													
		4 août			BT	10.0	521.4																																																																													
		5 août			5 ans	5.0	526.4																																																																													
		6 août			10 ans	5.0	531.4																																																																													
		11 août			BT	10.0	541.4																																																																													
		12 août			30 ans	3.0	544.4																																																																													
		13 août			2 ans	6.0	550.4																																																																													
		18 août			BT	10.0	560.4																																																																													
		19 août			5 ans	5.0	565.4																																																																													
20 août	2 ans	6.0	571.4																																																																																	

Intervention économique pour répondre à la COVID-19 : emprunts extraordinaires (suite)

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT																																																																
Du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2020	Emprunts extraordinaires	Opérations d'emprunt (y compris pour refinancer la dette existante et financer les exigences opérationnelles) :	1er avril	A pris fin le 30 septembre 2020																																																																
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Opération</th> <th>Montant de l'adjudication (en milliards de \$)</th> <th>Montant cumulatif des émissions (en milliards de \$)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25 août</td> <td>BT</td> <td>10.0</td> <td>581.4</td> </tr> <tr> <td>26 août</td> <td>10 ans</td> <td>5.0</td> <td>586.4</td> </tr> <tr> <td>27 août</td> <td>2 ans</td> <td>6.0</td> <td>592.4</td> </tr> <tr> <td>1 septembre</td> <td>BT</td> <td>10.0</td> <td>602.4</td> </tr> <tr> <td>2 septembre</td> <td>RRB</td> <td>0.3</td> <td>602.7</td> </tr> <tr> <td>3 septembre</td> <td>5 ans</td> <td>5.0</td> <td>607.7</td> </tr> <tr> <td>8 septembre</td> <td>BT</td> <td>10.0</td> <td>617.7</td> </tr> <tr> <td>10 septembre</td> <td>2 ans</td> <td>6.0</td> <td>623.7</td> </tr> <tr> <td>15 septembre</td> <td>BT</td> <td>10.0</td> <td>633.7</td> </tr> <tr> <td>17 septembre</td> <td>30 ans</td> <td>3.0</td> <td>636.7</td> </tr> <tr> <td>22 septembre</td> <td>BT</td> <td>10.0</td> <td>646.7</td> </tr> <tr> <td>23 septembre</td> <td>3 ans</td> <td>5.0</td> <td>651.7</td> </tr> <tr> <td>24 septembre</td> <td>10 ans</td> <td>5.0</td> <td>656.7</td> </tr> <tr> <td>29 septembre</td> <td>BT</td> <td>10.0</td> <td>666.7</td> </tr> <tr> <td>30 septembre</td> <td>2 ans</td> <td>6.0</td> <td>672.7</td> </tr> </tbody> </table>			Date	Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulatif des émissions (en milliards de \$)	25 août	BT	10.0	581.4	26 août	10 ans	5.0	586.4	27 août	2 ans	6.0	592.4	1 septembre	BT	10.0	602.4	2 septembre	RRB	0.3	602.7	3 septembre	5 ans	5.0	607.7	8 septembre	BT	10.0	617.7	10 septembre	2 ans	6.0	623.7	15 septembre	BT	10.0	633.7	17 septembre	30 ans	3.0	636.7	22 septembre	BT	10.0	646.7	23 septembre	3 ans	5.0	651.7	24 septembre	10 ans	5.0	656.7	29 septembre	BT	10.0	666.7	30 septembre	2 ans	6.0	672.7
		Date			Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulatif des émissions (en milliards de \$)																																																													
		25 août			BT	10.0	581.4																																																													
		26 août			10 ans	5.0	586.4																																																													
		27 août			2 ans	6.0	592.4																																																													
		1 septembre			BT	10.0	602.4																																																													
		2 septembre			RRB	0.3	602.7																																																													
		3 septembre			5 ans	5.0	607.7																																																													
		8 septembre			BT	10.0	617.7																																																													
		10 septembre			2 ans	6.0	623.7																																																													
		15 septembre			BT	10.0	633.7																																																													
		17 septembre			30 ans	3.0	636.7																																																													
		22 septembre			BT	10.0	646.7																																																													
		23 septembre			3 ans	5.0	651.7																																																													
		24 septembre			10 ans	5.0	656.7																																																													
		29 septembre			BT	10.0	666.7																																																													
30 septembre	2 ans	6.0	672.7																																																																	
		Le montant cumulatif des émissions est plus élevé que le montant total emprunté dans des circonstances extraordinaires, car les titres peuvent arriver à échéance pendant cette période.																																																																		

Intervention économique pour répondre à la COVID-19 : emprunts extraordinaires (suite)

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT																																												
23 mars 2021	Emprunts extraordinaires	La ministre des Finances a approuvé des emprunts dans des circonstances extraordinaires pendant la pandémie de la COVID-19. Opérations d'emprunt (y compris pour refinancer la dette existante et financer les exigences opérationnelles) effectuées en vertu de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> (décrets 2021-0177, 2021-0179 et 2021-0178):	23 mars 2021	Première opération le 24 mars 2021																																												
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Opération</th> <th>Montant de l'adjudication (en milliards de \$)</th> <th>Montant cumulé des émissions (en milliards de \$)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>22 mars*</td> <td>3 ans</td> <td>6</td> <td>6.0</td> </tr> <tr> <td>25 mars</td> <td>10 ans</td> <td>5</td> <td>11.0</td> </tr> <tr> <td>30 mars</td> <td>BT</td> <td>15</td> <td>26.0</td> </tr> <tr> <td>31 mars</td> <td>5 ans</td> <td>4</td> <td>30.0</td> </tr> <tr> <td>8 avril</td> <td>3 ans</td> <td>4.5</td> <td>34.5</td> </tr> <tr> <td>13 avril</td> <td>BT</td> <td>18</td> <td>52.5</td> </tr> <tr> <td>14 avril</td> <td>5 ans</td> <td>4</td> <td>56.5</td> </tr> <tr> <td>15 avril</td> <td>2 ans</td> <td>6</td> <td>62.5</td> </tr> <tr> <td>22 avril</td> <td>10 ans</td> <td>5.5</td> <td>68.0</td> </tr> <tr> <td>27 avril</td> <td>BT</td> <td>21</td> <td>89.0</td> </tr> </tbody> </table>			Date	Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulé des émissions (en milliards de \$)	22 mars*	3 ans	6	6.0	25 mars	10 ans	5	11.0	30 mars	BT	15	26.0	31 mars	5 ans	4	30.0	8 avril	3 ans	4.5	34.5	13 avril	BT	18	52.5	14 avril	5 ans	4	56.5	15 avril	2 ans	6	62.5	22 avril	10 ans	5.5	68.0	27 avril	BT	21	89.0
		Date			Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulé des émissions (en milliards de \$)																																									
		22 mars*			3 ans	6	6.0																																									
		25 mars			10 ans	5	11.0																																									
		30 mars			BT	15	26.0																																									
		31 mars			5 ans	4	30.0																																									
		8 avril			3 ans	4.5	34.5																																									
		13 avril			BT	18	52.5																																									
		14 avril			5 ans	4	56.5																																									
		15 avril			2 ans	6	62.5																																									
		22 avril			10 ans	5.5	68.0																																									
27 avril	BT	21	89.0																																													